

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce qu'il faut retenir du Conseil municipal du 16 novembre

Un rapport d'orientation budgétaire ambitieux et rigoureux pour l'avenir de Nîmes, une révision volontariste du plan local d'urbanisme pour relever les défis de demain, une place dédiée à Mère Teresa, symbole universel de solidarité et d'humanité, un engagement fort pour l'éducation et l'inclusion des enfants nîmois : retour sur les principales délibérations votées en Conseil municipal.

UN RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE AMBITIEUX ET RIGOUREUX POUR L'AVENIR DE NIMES

Le rapport d'orientation budgétaire pour 2025 présenté aux élus, témoigne de la volonté de la Ville de Nîmes de continuer un développement volontariste au service de tous les Nîmois, malgré un contexte financier national contraint.

Grâce à une gestion rigoureuse et proactive, ce budget s'inscrit pleinement dans les priorités de la collectivité : maintenir un haut niveau d'investissement pour accompagner les projets structurants tout en préservant les taux de fiscalité locale pour les Nîmois.

Ce budget reflète cet engagement pour une ville dynamique et moderne, avec un ratio de désendettement maîtrisé aux alentours de 5 ans, bien en-deçà du seuil d'alerte fixé à 12 ans.

Ce choix stratégique, alliant ambition et prudence, réaffirme la volonté de continuer à faire de Nîmes une ville agréable et attractive, tout en garantissant la stabilité financière pour les générations futures.

UNE REVISION VOLONTARISTE DU PLAN LOCAL D'URBANISME POUR RELEVER LES DEFIS DE DEMAIN

Face aux profondes transformations de la société et aux impératifs fixés par la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, avec son objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'impose comme une nécessité.

C'est pourquoi, la Ville de Nîmes vise à le faire évoluer en résonnance avec les nouveaux enjeux et besoins du territoire communal et intercommunal, qu'ils soient urbains, économiques, sociétaux, environnementaux ou patrimoniaux.

Cette révision incarne la volonté de conjuguer développement et préservation, en veillant à ce que Nîmes reste une ville qui se développe, mais toujours à taille humaine.

Ce projet, porté par une vision résolument tournée vers l'avenir, s'inscrit également dans une démarche participative et inclusive. Habitants, associations, acteurs économiques et

partenaires institutionnels : tous seront invités à contribuer à cette réflexion collective pour bâtir le Nîmes de demain.

La Ville fait le choix d'une transition responsable et visionnaire, à la hauteur des attentes des concitoyens et des exigences du moment. Car penser le futur de Nîmes, c'est avant tout garantir un équilibre harmonieux entre innovation et respect de notre patrimoine unique.

UNE PLACE DEDIEE A MERE TERESA, SYMBOLE UNIVERSEL DE SOLIDARITE ET D'HUMANITE En concertation avec Monseigneur Brouwet, évêque de Nîmes, la place située entre la Cathédrale Notre-Dame et Saint-Castor et le Musée du Vieux Nîmes, ancien siège de l'évêché, portera désormais le nom de Place Mère Teresa.

Originaire d'Albanie, son action en faveur des plus pauvres, notamment en Inde, est remarquable. En créant les « Missionnaires de la Charité », elle est devenue une figure emblématique de l'aide aux exclus du monde entier.

Récompensée par le prix Nobel de la Paix en 1979, béatifiée par Jean-Paul II en 2003 et canonisée par le Pape François en 2016, Mère Teresa est une figure universelle, dont l'action résonne particulièrement dans une époque où la solidarité est plus essentielle que jamais.

UN ENGAGEMENT FORT POUR L'EDUCATION ET L'INCLUSION DES ENFANTS NIMOIS

Depuis plus de 30 ans, Nîmes s'est affirmée comme une ville pionnière en matière d'éducation inclusive. Une dynamique réaffirmée avec l'ouverture, en septembre 2023, du Pôle d'éducation et d'animation inclusive Marie Curie, un espace novateur dédié à l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Pour renforcer encore cette ambition, la Ville franchit une nouvelle étape en créant un comité consultatif de suivi et de coordination de l'Éducation Inclusive. Cet espace de dialogue réunira tous les acteurs — éducateurs, associations, familles et institutions — pour favoriser une coordination efficace et assurer des réponses adaptées aux besoins de chaque enfant.

C'est en ce sens que la Ville a souhaité l'implication d'une unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) au sein de l'école maternelle Courbet. Cette classe à effectif réduit, pilotée par un enseignant spécialisé et une équipe pluridisciplinaire, permet de répondre aux besoins spécifiques des enfants présentant des troubles du spectre autistique, tout en les accompagnant dans leur développement et leur socialisation.

Enfin, la petite enfance n'est pas en reste : la future extension de la crèche des Grillons, qui triplera sa capacité d'accueil en passant de 20 à 50 places, témoigne de notre volonté de garantir à chaque famille un accès élargi à des solutions de garde de qualité.